



Les YMCA
du Québec

Montréal, une métropole forte, engagée et en santé

Que devons-nous faire pour améliorer la qualité de vie et la santé des Montréalais et favoriser l'inclusion et la participation de tous ?

Vision du YMCA sur le développement social à Montréal

Document de réflexion présenté par les YMCA du Québec à la Ville de Montréal — Septembre 2014



L'histoire des YMCA du Québec est intimement liée à celle de la communauté montréalaise. Depuis plus de 160 ans, notre organisme joue tour à tour les rôles de partenaire de la Ville de Montréal, de lieu d'accueil pour de nombreux organismes et projets communautaires et d'instigateur de programmes.

Forts de notre expertise, de notre présence au sein des communautés et de notre impact social durable, nous sommes heureux de partager notre vision du développement social avec la Ville de Montréal pour en faire une métropole forte, engagée et en santé.

Nous croyons que l'être humain doit être au cœur du développement social de Montréal. Le développement social est avant tout une politique de développement humain et est indissociable de son développement économique, culturel et environnemental. Montréal doit donc assumer un rôle primordial dans la création des milieux de vie propices au bien-être de ses citoyens.

VISION

Pour Montréal, nous voyons des quartiers – forts et en santé, dynamiques et pleins de vie, où les générations se côtoient, s'engagent et se respectent, et qui réservent un accueil indéfectible aux différences.

Concrètement, une métropole forte, engagée et en santé implique :

- des gens en meilleure santé, engagés et ouverts aux autres ;
- un plus grand sentiment d'appartenance des membres à leur communauté ;
- des enfants et des jeunes qui réalisent leur plein potentiel ;
- des aînés actifs, en santé et autonomes ;
- un accueil sans équivoque de la diversité sous toutes ses formes ;
- des communautés où les gens tissent des liens pour bâtir une meilleure qualité de vie pour tous.

3 AXES

La Ville de Montréal devrait agir et prendre ses décisions en fonction de l'amélioration de la qualité de vie et de la santé de tous ses habitants, et de ses jeunes en particulier, tout en favorisant l'inclusion et la participation de tous. Celle-ci se doit de créer les environnements favorables et aménager les milieux de vie propices à la santé et la vie active, au développement des jeunes, à l'inclusion et à la cohésion sociale.

1. Santé et vie active

- Mettre en place une politique d'accessibilité pour tous.
- Reconnaître à chacun, de façon égale, un droit et un accès à la pratique sportive.
- Offrir une programmation évolutive / flexible qui tient compte des intérêts / contraintes de la communauté locale.
- Encourager un mode de vie sain et actif auprès des jeunes et des familles.

2. Développement des jeunes

- Encourager le développement personnel et l'autonomie.
- Promouvoir la persévérance scolaire et la réussite éducative.
- Développer le leadership, l'engagement et la participation citoyenne des jeunes.

3. Inclusion et cohésion sociale

- Faire en sorte que que tout le monde se sente inclus, peu importe sa situation, y compris les nouveaux arrivants.
- Favoriser l'intégration sociale des personnes les plus vulnérables de notre société (aînés isolés, itinérants, personnes ayant un casier judiciaire, etc.).
- Redonner une place aux familles et consolider les liens familiaux.
- Encourager l'engagement citoyen et favoriser la responsabilité sociale.

1. Santé et vie active :

Promouvoir l'adoption de saines habitudes de vie

Un nombre important de Montréalais ne sont pas assez actifs et n'ont pas une saine alimentation. La population vieillit, les problèmes de maladies chroniques augmentent et les hôpitaux ne suffisent plus. La croissance du nombre de véhicules dépasse de deux fois celle des résidents de la région métropolitaine.¹ Les problèmes de santé liés aux mauvaises habitudes de vie (sédentarité, surpoids, tabagisme) affectent notamment de plus en plus de jeunes.

RAPPELS

- 40% des hospitalisations au Québec sont attribuables à de mauvaises habitudes de vie.²
- 1 Montréalais sur 3 souffre d'au moins une maladie chronique.³
- 1 Québécois sur 5 est inactif (22%).⁴
- À Montréal, un adulte sur six est obèse (16%).⁵
- 23,3% des 12 ans et plus et 31% des 20-24 ans fument.⁶
- 70% des jeunes de 12-17 ans ne font pas suffisamment d'activités physiques.⁷
- 71% des élèves du primaire ne pourraient s'en sortir sans aide lors d'une chute inattendue en eau profonde.⁸

VISION

« Une métropole physiquement active, inclusive et accessible à tous, reconnue mondialement pour la qualité de son milieu de vie et son dynamisme sportif. »

Politique des partenaires, Montréal physiquement active

Avec la consultation **Montréal physiquement active** et le **Sommet du même nom** tenu au mois de mai de cette année, la Ville de Montréal, accompagnée de ses partenaires, a clairement affiché sa volonté d'être une ville plus active que jamais au bénéfice de tous les Montréalais. Un plan d'action 2014-2025 reposant sur les quatre axes suivants sera déposé cet automne :

- aménager les milieux de vie;
- encourager le plein air et le transport actif;
- revaloriser le sport et ses événements;
- promouvoir les saines habitudes de vie.

Voici d'après nous les trois axes particulièrement prometteurs de cette politique. Ces trois axes sont fondés sur les valeurs d'accessibilité, d'inclusion et d'adaptabilité. Nous croyons qu'il convient également de promouvoir un mode de vie sain et actif, particulièrement auprès des enfants et des jeunes pour les encourager à conserver de saines habitudes de vie tout au long de leur vie.

1. METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

- ◇ Offrir à proximité des gens des lieux où ils peuvent pratiquer une activité physique:
 - s'assurer de la facilité d'accès aux installations sportives pour les résidents du quartier pour qu'elles deviennent des destinations naturelles et quotidiennes, accessibles à pied, à vélo ou en transport en commun.
- ◇ Offrir des activités financièrement accessibles à tous:
 - ouvrir des installations sportives gratuites / à bas prix;
 - offrir des périodes d'entraînement libre;
 - assister financièrement les personnes de milieux défavorisés (réduction de frais de participation);
 - offrir des tarifs avantageux à certaines clientèles (ex. : étudiants, familles, aînés).

2. RECONNAÎTRE À CHACUN, DE FAÇON ÉGALE, UN DROIT ET UN ACCÈS À LA PRATIQUE SPORTIVE

- ◇ Cibler les gens qui sont moins actifs (parents, adolescentes, aînés, nouveaux immigrants, les gens souffrant de maladies chroniques, etc.):
 - Offrir un programme de réadaptation aux personnes atteintes d'une maladie grave ou chronique et collaborer avec le milieu de la santé;
 - Offrir une programmation adaptée aux aînés (incluant un volet de socialisation; directement dans les HLM, centres communautaires, résidences pour aînés; offre de transport dédié en cas de déplacements).
- ◇ S'adapter aux contraintes familiales:
 - offrir aux parents des activités leur permettant de passer du temps de qualité avec leurs enfants;
 - offrir un service de gardiennage / des cours de remise en forme pour les parents accompagnés de leurs jeunes enfants;
 - offrir des occasions aux parents pour faire de l'activité physique pendant que leurs enfants pratiquent leur sport.
- ◇ Accorder une attention particulière aux groupes traditionnellement exclus:
 - accompagner des personnes ayant un handicap intellectuel ou physique.

3. OFFRIR UNE PROGRAMMATION ÉVOLUTIVE / FLEXIBLE QUI TIEN COMPTE DES INTÉRÊTS / CONTRAINTES DE LA COMMUNAUTÉ LOCALE

- ◇ Offrir une programmation pratique, adaptée et répartie sur la saison :
 - établir un horaire adapté au rythme de vie des gens et à la diversité des usagers ;
 - étendre la programmation dans l'année (ex. : prolongement de la saison des piscines et sports extérieurs – ligues de printemps et d'automne de soccer, de balle molle – patinoires extérieures réfrigérées) ;
 - simplifier le processus d'inscription ou de réservation de terrains ;
 - offrir des lieux où les gens peuvent pratiquer un sport librement, sans encadrement.
- ◇ Offrir une programmation variée et établie en fonction de l'intérêt des gens :
 - installations sportives et programmation qui reflètent les intérêts de la communauté et qui évoluent en conséquence, en tenant compte de la diversité culturelle et des autres données sociodémographiques ;
 - plateaux sportifs et terrains extérieurs multi-usages conçus pour accueillir de nombreuses activités de tous niveaux (récréatives ou tournois élités).
- ◇ Créer plus d'animation dans les lieux publics et développer une culture d'ouverture par rapport à l'utilisation des plateaux sportifs, des parcs, des cours d'école, des espaces vacants, des ruelles, etc.
- ◇ Réparer les installations et plateaux sportifs vétustes à travers la ville pour leur donner une nouvelle vie.
- ◇ Encourager les entreprises à promouvoir l'activité physique auprès de leurs employés.
- ◇ Promouvoir le bénévolat (animation et encadrement).

4. ENCOURAGER UN MODE DE VIE SAIN ET ACTIF AUPRÈS DES JEUNES ET DES FAMILLES

- ◇ Cibler les jeunes qui sont moins actifs (jeunes de 9 à 13 ans, les jeunes filles en particulier).
- ◇ Répondre aux intérêts des jeunes :
 - donner des occasions aux jeunes d'expérimenter pour trouver leurs intérêts ;
 - lier l'activité physique à une occasion de socialiser.
- ◇ Faire découvrir le plaisir de l'activité physique dès le plus jeune âge :
 - faire bouger les enfants dans les garderies, camps, maisons de jeunes, écoles, etc. ;
 - augmenter le temps alloué à l'activité physique, particulièrement dans les écoles secondaires ;
 - offrir des activités pour les parents et leurs enfants ensemble ou en parallèle, à la même heure.

- ◇ Établir des partenariats avec les milieux scolaire et communautaire :
 - mettre en commun des installations ;
 - partager des ressources et des expertises ;
 - développer des programmes et services en partenariat.
- ◇ Offrir à tous les enfants un programme de prévention de la noyade.
- ◇ Offrir des ligues et des programmes pour les jeunes adultes, âgés de plus de 18 ans.
- ◇ Promouvoir l'activité physique comme un plaisir et un moyen de socialiser.
- ◇ Continuer à développer le déplacement par vélo et favoriser les déplacements actifs dans tous les projets d'aménagement urbain.

POURQUOI INVESTIR DANS LA SANTÉ ET LA VIE ACTIVE ?

- Initier les Montréalais de tous âges, capacités et origines au plaisir de bouger et leur faire intégrer davantage l'activité physique dans leur vie quotidienne, c'est aussi réduire les coûts dans le domaine de la santé publique.
- Encourager les jeunes à mener une vie physiquement active dès leur plus jeune âge, c'est favoriser le développement de leur estime de soi, prévenir les comportements à risque et la criminalité, et augmenter leurs chances de mieux réussir à l'école.⁹

Quelques exemples au YMCA...

ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE

Parce que chacun a le droit de se faire du bien, quelle que soit sa situation financière, les YMCA du Québec ont instauré la politique « Accès pour tous ».

Impact : En 2013, plus de 7 000 personnes qui autrement n'y auraient pas eu accès ont pu participer à nos programmes d'activité physique grâce à 1,1 million de dollars en aide financière accordée par le YMCA.

COLLABORATION AVEC LE MILIEU DE LA SANTÉ

Le centre de réadaptation cardio-respiratoire Jean-Jacques-Gauthier de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal (HSCM) est hébergé au sein du YMCA Cartierville et les patients font de l'activité physique accompagnés par des entraîneurs du YMCA.

Impact : Approche préventive qui mise sur la prise en charge globale des patients ; efficacité des soins de santé à long terme en évitant le retour à l'hospitalisation.

2. Développement des jeunes :

Développer le potentiel des jeunes et les accompagner

Les besoins des jeunes ne cessent de se transformer. Les taux de décrochage scolaire, de criminalité ou encore de chômage chez les adolescents et jeunes adultes sont inquiétants.

RAPPELS

- 2 élèves sur 5 ne terminent pas leurs études secondaires en 5 ans au Québec, et la situation est pire à Montréal, particulièrement chez les garçons.¹⁰
- Le taux moyen de décrochage double dans les communautés à faible revenu.¹¹
- Le taux de chômage est plus élevé chez les jeunes adultes (13,9% en 2010).

VISION

Une métropole qui croit au potentiel de ses jeunes, les soutient dans leur développement et leur permet de s'épanouir.

La Ville de Montréal doit avoir un impact sur le cheminement de vie de ses jeunes, en termes de développement de la personne et d'intégration, de persévérance scolaire et d'engagement social.

Elle doit offrir un filet social pour les jeunes en difficulté, leur proposant une alternative à la rue, un milieu complémentaire à l'école et à la maison, et la présence d'adultes représentatifs. Elle doit notamment aider les jeunes immigrants à s'intégrer dans leur nouveau milieu de vie et contribuer à la santé de leurs communautés locales.

1. ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET L'AUTONOMIE

- ◇ Offrir aux jeunes l'accès à des endroits sécuritaires, accueillants et dédiés pendant les moments de temps libre et de vulnérabilité dans leur quotidien :
 - offrir des activités et divertissements constructifs et axés sur leurs intérêts ;
 - offrir des occasions de rencontrer de nouvelles personnes à l'écoute de leurs besoins et trouver des modèles adultes positifs.
- ◇ Créer de l'emploi pour les jeunes et leur offrir des occasions d'assumer des responsabilités :
 - développer l'employabilité des jeunes et leurs compétences sociales ;
 - encourager les premières expériences de travail et l'initiation à l'entrepreneuriat (ex. : stages, emplois d'été, bénévolat, coopératives jeunesse de travail / services, etc.) ;
 - encourager la formation des jeunes (ex. : gardiens avertis, moniteurs de camp, surveillants-sauveteurs, etc.).
- ◇ Accompagner les jeunes vivant des difficultés dans leur cheminement scolaire et / ou leur vie personnelle pour leur permettre de se réconcilier avec leur milieu :
 - offrir des occasions de découvrir des activités en lien direct avec leurs intérêts et objectifs ;
 - offrir des programmes de justice alternative pour de jeunes contrevenants ;
 - soutenir les programmes de lutte contre l'intimidation administrés par les organismes communautaires auprès des victimes et des « intimidateurs » et les offrir plus systématiquement aux écoles et aux parents ;
 - soutenir les programmes de gestion de la colère et de résolution de conflits.
- ◇ Accueillir, soutenir et accompagner les jeunes fugueurs et sans-abri seuls et sans ressources :
 - les orienter vers les ressources disponibles (hébergement d'urgence, banques alimentaires, services sociaux et de santé, soutien psychologique) ;
 - aider à la recherche d'hébergement permanent, d'emploi et au retour aux études.
- ◇ Soutenir financièrement l'accès aux camps pour donner la chance à tous de vivre cette expérience formatrice développant la confiance en soi, la sociabilité, les saines habitudes de vie et la conscience environnementale.
- ◇ Créer des ponts entre les jeunes de différentes communautés culturelles et favoriser la compréhension, l'échange et la communication entre eux afin qu'ils puissent mieux vivre ensemble.

2. PROMOUVOIR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

- ◇ Encadrer et soutenir les enfants dans leur cheminement scolaire :
 - prendre en charge les jeunes dont les parents travaillent après l'école ou qui ne disposent pas des outils nécessaires, en offrant des programmes à la fois récréatifs et d'accompagnement aux devoirs pour permettre la consolidation des apprentissages et soutenir la motivation des élèves.
- ◇ Transformer les périodes difficiles en occasions d'apprentissage et de dépassement, et outiller les jeunes pour qu'ils fonctionnent mieux dans leur environnement scolaire.

3. DÉVELOPPER LE LEADERSHIP, L'ENGAGEMENT ET LA PARTICIPATION CITOYENNE DES JEUNES

- ◇ Soutenir des programmes offerts aux jeunes pour développer leurs compétences sociales, habiletés de leadership et aptitudes à la résolution des conflits, et les outiller pour qu'ils deviennent des agents de changement dans leur communauté.
- ◇ Sensibiliser les jeunes aux enjeux sociaux et environnementaux d'ici et ailleurs, et les éduquer à la citoyenneté globale.
- ◇ Consulter les jeunes sur Montréal et son avenir, et les impliquer dans les processus de gouvernance municipale (comités de jeunes, etc.) :
 - favoriser la participation active des jeunes au sein des instances décisionnelles locales et municipales ;
 - donner aux jeunes les outils qui leur permettront d'exercer une influence sur leur milieu.
- ◇ Favoriser le développement d'une culture philanthropique chez les jeunes :
 - favoriser l'engagement dans des projets communautaires ;
 - offrir des occasions de bénévolat.
- ◇ Encourager les expériences d'échanges culturels et d'engagement pour favoriser une ouverture culturelle et sociale et l'apprentissage de réalités différentes.

POURQUOI INVESTIR DANS LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ?

- Permettre aux jeunes de bénéficier de l'environnement positif et sécuritaire d'une maison de jeunes, c'est prévenir l'isolement, la sédentarité et certains comportements à risque, comme l'intimidation voire la criminalité et la toxicomanie.
- Offrir aux jeunes contrevenants un programme de justice alternative, c'est éviter qu'ils se désengagent du système scolaire et se démobilisent de la société.
- Prendre en charge des élèves qui se retrouvent temporairement exclus de l'école qu'ils fréquentent, c'est contribuer efficacement à la réduction des facteurs de risque liés au décrochage scolaire et ses conséquences.
- Donner aux jeunes l'occasion d'exprimer leurs opinions et de partager leurs idées, c'est préparer et former la relève de demain.

Quelques exemples au YMCA...

DES ESPACES DÉDIÉS

Les Zones jeunesse du YMCA créent un milieu propice à la valorisation personnelle, à l'acquisition d'aptitudes sociales et à la promotion du respect des autres. Les Vendredis soirs ados du YMCA donnent accès, gratuitement ou à coût minime, à une panoplie d'activités afin que les jeunes identifient leurs intérêts.

Impact : 2 500 adolescents fréquentent nos Zones jeunesse et 300 ados profitent chaque semaine des Vendredis soirs ados au YMCA Cartierville.

PROGRAMMES DE PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

YMCA Alternative Suspension permet aux jeunes temporairement suspendus de leur école de transformer ce temps de suspension en une expérience positive en vue d'une réintégration harmonieuse à la vie scolaire et sociale.

Impact : 2 350 jeunes ont persévéré à l'école grâce à nos programmes d'alternative à la suspension et d'aide aux devoirs.

3. Inclusion et cohésion sociale :

Créer un plus grand sentiment de communauté et d'appartenance, et susciter l'engagement

L'écart entre les riches et les pauvres se creuse toujours plus, entraînant une augmentation de la pauvreté et des inégalités sociales. On observe plusieurs phénomènes créant isolement et exclusion :

- évolution de la famille (doublement de couples en union libre avec enfants, augmentation du nombre de familles monoparentales);
- croissance de l'immigration;
- augmentation de la population en situation d'itinérance, diversification (allophones, autochtones, toxicomanes, femmes, etc.) et complexification (pauvreté, sous-emploi, exclusion sociale, toxicomanie, alcoolisme et santé mentale et physique);
- vieillissement de la population.

RAPPELS

- Environ 1 Montréalais sur 10 vit de l'aide sociale, dont 46 500 enfants par mois.¹²
- 40,8% de la clientèle des banques alimentaires de Montréal a moins de 17 ans.¹³
- 85 % des immigrants récents du Québec sont établis dans le Grand Montréal.¹⁴
- Les personnes âgées de 65 ans et plus constituent aujourd'hui 15,7% de la population au Québec.¹⁵
- Les personnes âgées représenteront 21,3% de la population en 2021 et près de 30% en 2051.¹⁶
- La majorité (53,9%) des familles avec enfants habitant l'île de Montréal sont immigrantes, mixtes ou formées de résidents non permanents.¹⁷

VISION

Une métropole accueillante valorisant la diversité de sa population et dans laquelle tout le monde trouve sa place.

Montréal est un carrefour des communautés axé sur la recherche de solutions pour mieux vivre ensemble. Elle offre des milieux accessibles à tous (communautés culturelles, linguistiques, religieuses, personnes âgées, jeunes, riches, moins nantis) où chacun peut s'épanouir.

1. FAIRE EN SORTE QUE TOUT LE MONDE SE SENTE INCLUS, PEU IMPORTE SA SITUATION, Y COMPRIS LES NOUVEAUX ARRIVANTS

- ◇ Offrir aux enfants différentes occasions d'apprentissage dans un cadre ludique (ex. : camp de jour et de vacances, programmes après l'école) et y faciliter l'accès pour les enfants issus de milieu défavorisé.
- ◇ Améliorer le quotidien des aînés :
 - répondre à l'évolution de leurs besoins en adaptant la programmation en activités sociales;
 - offrir des lieux de rassemblement et des programmes dédiés à l'entraide, la socialisation et la santé des aînés, et en améliorer l'accessibilité.
 - offrir des occasions de bénévolat et de rencontres intergénérationnelles.
- ◇ Soutenir les initiatives d'accueil et d'accompagnement aux nouveaux arrivants :
 - offrir un lieu aux immigrants et aux demandeurs d'asile où l'on pourra les informer et les aider dans leurs processus d'immigration et d'intégration.
 - offrir une gamme de cours de français adaptés aux besoins variés des immigrants, à leurs disponibilité et niveau, en partenariat avec les écoles de langues, le milieu communautaire, etc.

2. FAVORISER L'INTÉGRATION SOCIALE DES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES DE NOTRE SOCIÉTÉ

- ◇ Accompagner quotidiennement les personnes dans le besoin et les orienter vers les ressources pertinentes :
 - prévenir l'itinérance chez les jeunes personnes vulnérables et leur recrutement à des fins criminelles;
 - ouvrir des centres d'hébergement pour les itinérants et offrir des programmes de réintégration;
 - aider les personnes ayant un casier judiciaire à trouver une stabilité de vie, incluant un emploi ou un retour aux études, et à éviter la récidive.
 - soutenir des programmes d'appels automatisés pour les personnes âgées vivant seules.

- ◇ Améliorer le sentiment de sécurité dans les espaces publics :
 - sensibiliser le public et les personnes itinérantes à la réalité de chacun pour une meilleure cohabitation ;
 - assurer la médiation entre les itinérants et les autres citoyens lors de problèmes entre ceux-ci ;
 - encourager la collaboration entre les nombreux acteurs et organismes pour lutter contre l'itinérance ;
 - favoriser la revitalisation urbaine par territoire pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

3. REDONNER UNE PLACE AUX FAMILLES ET CONSOLIDER LES LIENS FAMILIAUX

- ◇ Rendre Montréal plus attrayante pour les jeunes familles :
 - contrer le manque d'installations et d'équipements de loisirs dans certains secteurs comme des parcs, des bibliothèques, des centres/terrains de sports et des piscines ;
 - aménager les espaces et les ruelles ;
 - faciliter l'accès physique et / ou financier à des services de proximité et aux transports ;
 - améliorer le sentiment de sécurité.
- ◇ Offrir des programmes, ateliers ou lieux de rencontre où les enfants développent leurs habiletés psychomotrices et sociales et où les parents peuvent trouver du répit, tisser des liens, échanger et avoir accès à différentes ressources pour les aider dans l'éducation de leurs enfants.

4. ENCOURAGER L'ENGAGEMENT CITOYEN ET FAVORISER LA RESPONSABILITÉ SOCIALE

- ◇ Soutenir des projets de sensibilisation et d'engagement visant à outiller les personnes pour qu'elles deviennent des agents de changement.
- ◇ Consulter les citoyens sur les enjeux sociaux touchant les communautés montréalaises.
- ◇ Appuyer des programmes d'engagement environnemental, menant à des actions dans la communauté (Éco-quartiers, etc.).
- ◇ Encourager la participation des jeunes à des délégations à des événements provinciaux, nationaux et internationaux (ex. : Forums sociaux mondiaux).
- ◇ Continuer à encourager et récompenser des groupes ou individus qui, par des actions concrètes ou dans leurs gestes quotidiens, contribuent au mieux-être de la communauté.

POURQUOI INVESTIR DANS L'INCLUSION ET LA COHÉSION SOCIALE ?

- Donner à des intervenants communautaires les moyens pour faire sortir de la rue les personnes itinérantes, c'est donner une chance aux itinérants de reprendre leur vie en main et alléger le coût sur la société.
- Permettre à des « jeunes de cœur » de 60 ans et plus de bénéficier d'un lieu de rencontre, c'est contribuer à briser leur isolement.
- Offrir à des familles nouvellement arrivées l'occasion de socialiser, c'est leur offrir une chance de s'intégrer à leur nouveau pays d'adoption.

Quelques exemples au YMCA...

PRÉVENTION ET SOUTIEN À L'ITINÉRANCE

Les intervenants communautaires du programme de prévention de l'itinérance Premier Arrêt offrent des services de première ligne aux personnes vulnérables qui arrivent, transitent ou gravitent dans les environs de la gare routière. Le programme Dialogue, en collaboration avec d'autres organismes comme Destination Centre-ville, offre quant à lui un accompagnement aux personnes itinérantes dans le secteur du centre-ville.

Impact : 1 000 personnes itinérantes sont accompagnées chaque année pour reprendre leur vie en main et leur place dans la société. Parmi elles, 500 personnes vulnérables interceptées à la gare échappent aux risques de la rue (itinérance, recrutement à des fins criminelles).

INTÉGRATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Dans plusieurs grandes villes au Canada, le YMCA accompagne et soutient les nouveaux arrivants dans leurs démarches pour s'installer dans leur nouvelle vie (centre de ressources, sessions d'information, aide à la recherche d'emploi, évaluation du niveau de langue).

Impact : Notre Résidence YMCA (en partenariat avec le CSSS de la Montagne) a accueilli, hébergé et offert des ressources à des dizaines de milliers de demandeurs d'asile arrivés à Montréal.

Reconnaître la collaboration des organismes communautaires et privilégier une intervention par territoire

Bâtir une métropole forte, engagée et en santé, c'est reconnaître l'importance de la contribution des organismes communautaires à la démocratie et au développement social et économique de Montréal.

Les changements sociaux survenus dans les dernières décennies ont amené les organismes à faire face à de nouvelles populations, à une forte hausse des demandes, à des situations plus complexes, requérant des services plus importants, sans pour autant voir leurs ressources augmenter.

Les organismes communautaires sont enracinés dans leur communauté. Ce sont des lieux de rencontre, socialisation, proximité et mobilisation qui génèrent un grand sentiment de communauté et d'appartenance chez les participants. Ils viennent en aide aux personnes les plus vulnérables de la société et ils jouent un rôle préventif essentiel dans la qualité de vie des Montréalais :

- par ce qu'ils font (aide, soutien, accompagnement) ;
- par la manière dont ils le font (en impliquant les personnes, en renforçant leur potentiel, en leur redonnant une place, en gérant efficacement et de façon appropriée les fonds qui leur sont confiés) ;
- par ce qu'ils sont (participatifs, démocratiques, transparents, inclusifs).

Selon des études disponibles sur le site Internet d'Imagine Canada,¹⁸ le secteur de la bienfaisance et sans but lucratif représente en moyenne 8,1 % du PIB du Canada, ce qui est supérieur à la contribution de l'industrie du commerce de détail et proche de celle du secteur des mines, de l'extraction de pétrole et de gaz. Deux millions de Canadiens sont employés par le secteur de la bienfaisance et sans but lucratif. Aux YMCA du Québec, nous nous fions à 1 600 employés et 1 400 bénévoles pour nous aider dans la réalisation de notre mission.

Le soutien de la Ville de Montréal à l'action des organismes communautaires reconnus passe par la reconnaissance de leur rôle dans l'identification des besoins et des priorités des communautés, dans la recherche et l'application des solutions et l'appui à la collaboration entre organismes.

Exemple de la contribution d'un centre communautaire de loisirs au développement économique et social de Montréal

Ouvert en 2010, le YMCA Cartierville, situé dans un secteur de Revitalisation Urbaine Intégrée (RUI) de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, est le fruit d'un partenariat public-communautaire novateur avec la Ville de Montréal.

Le YMCA Cartierville est devenu depuis un véritable pôle de développement économique et social au cœur d'un des quartiers les plus multiethniques de Montréal.

15 200 UTILISATEURS

(5 800 membres payants et 9 400 usagers du bain libre gratuit)

1 500 JEUNES MEMBRES ET 250 PARTICIPANTS

aux Vendredis soirs ados gratuits

500 FAMILLES MEMBRES

(centre YMCA accueillant le plus de familles au Québec)

50 ORGANISMES UTILISATEURS

UN SECTEUR REVITALISÉ

(développement immobilier, commerces, planification urbaine, emploi)

«Le YMCA Cartierville est un réel phare pour le quartier. C'est incroyable comment ce coin a totalement changé de visage, du tout au tout et pour le mieux.»

Pierre Gagnier, maire d'Ahuntsic-Cartierville

«Le centre est un pôle de rassemblement pour toute la communauté. Il génère un fort sentiment de fierté, en particulier chez les jeunes. Certains indices, en apparence anodins, ne trompent pas. Après 4 ans d'activités, les murs tout blancs de l'édifice n'affichent toujours aucun graffiti...»

Daniel Tierney, Vice-président, Développement

En unissant leurs forces et en coordonnant leurs stratégies et services en fonction des quartiers et des besoins locaux, la Ville de Montréal et les organismes communautaires pourront rejoindre plus de personnes dans plus de communautés. Nous sommes convaincus qu'en s'appuyant sur une vision du développement social qui met le bien-être des citoyens à l'avant-plan, la Ville de Montréal a un bel avenir devant elle.

À PROPOS DES YMCA DU QUÉBEC

Les YMCA du Québec sont un organisme de bienfaisance dont la mission est de bâtir des communautés plus fortes en offrant des occasions d'épanouissement et de vie active, saine et engagée pour tous.

Le premier YMCA d'Amérique du Nord a vu le jour à Montréal le 25 novembre 1851. Les YMCA du Québec font partie d'un réseau canadien qui compte 50 associations YMCA et d'un réseau mondial établi dans plus de 124 pays.

Par notre présence, nous sommes un témoin quotidien des enjeux sociaux auxquels nos communautés sont confrontées. Ces défis criants, qu'il s'agisse de lutte contre l'itinérance, de l'intégration des nouveaux arrivants, de la croissance de la sédentarité à tout âge ou de l'isolement des aînés, requièrent des actions rapides et efficaces.

Nous collaborons avec plusieurs centaines de partenaires des milieux scolaire, institutionnel, communautaire et du monde des affaires.

Nous siégeons à une quarantaine de tables ou d'initiatives de concertation. Tout récemment, nous sommes devenus partenaires dans le mouvement Montréal physiquement active. Nous sommes membres et partenaires de plusieurs organismes, comités et initiatives dont la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal, le Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec, le Forum Jeunesse de l'Île de Montréal (FJIM), Je vois Montréal et 375 Montréal.

C'est d'ailleurs pour célébrer 160 ans d'engagement communautaire et de responsabilité sociale et reconnaître notre contribution à la communauté montréalaise qu'en 2011, les YMCA du Québec ont été invités à signer le livre d'or à l'Hôtel de Ville de Montréal et ont fait l'objet d'une déclaration municipale.

Sources:

¹ De 2006 à 2011, la population de la région métropolitaine a connu une croissance de 5,7%. Or, durant la même période, la Société de l'assurance automobile du Québec a enregistré une hausse de 10,9% du nombre de véhicules.

<http://www.lapresse.ca/actualites/montreal/201304/12/01-4640156-lautomobile-regne-en-maitre-a-montreal.php>

² Direction nationale de la santé publique (2008).

³ Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. Enquête TOPO sur les maladies chroniques et leurs déterminants, 2012.

⁴ Statistique Canada, ESCC, cycle 2009-2010 et Institut de la statistique du Québec (2013).

⁵ Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. Enquête TOPO sur les maladies chroniques et leurs déterminants, 2012.

⁶ Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (2008).

⁷ Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011.

⁸ Société de Sauvetage, Rapport – Programme Nager pour survivre 2012-2013.

⁹ Savoir et agir, L'activité physique, le sport et les jeunes, Avis du comité scientifique de Kino-Québec, 2011.

¹⁰ Ministère de l'Éducation du Québec (MELS), 2010.

¹¹ Passeport Canada - Pathways to Education.

¹² Vision mondiale et Citoyens pour un politique juste.

¹³ Bilan Faim 2013, Moisson Montréal.

¹⁴ Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages 2011.

¹⁵ Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles: Canada, provinces et territoires, 2011.

¹⁶ Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, La pleine participation des aînés au développement du Québec: Afin de construire un Québec pour tous les âges (2005).

¹⁷ Famille Québec, Un portrait statistique des familles au Québec (2011).

¹⁸ <http://sourceosbl.ca/recherche-et-impact/impact-du-secteur#1>

Les YMCA du Québec
1435, rue Drummond, 4^e étage
Montréal (Qc) H3G 1W4

Stéphane Vaillancourt
Président-directeur général
514 849-5331, p. 1212
stephane.vaillancourt@ymcaquebec.org

Daniel Tierney
Vice-président, Développement
514 849-5331, p. 1216
daniel.tierney@ymcaquebec.org
